



## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial joke Fill K-33

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

##### Conditions d'utilisation recommandées

Tiges et fils pour le soudage

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH  
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach  
Téléphone +49 (0) 2204 - 839 - 0, Fax +49 (0) 2204 - 839 - 60  
E-Mail info@joke.de  
Internet www.joke.de

#### Service des renseignements

Markus Abstoss  
Téléphone +49 (0) 2204 - 839 - 577  
Fax +49 (0) 2204 - 839 - 60  
E-mail (personne compétente):  
m.abstoss@joke.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg  
Téléphone +49 (0) 7 61 - 1 92 40  
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8  
2020 1816

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Skin Sens. 1	H317	
Carc. 2	H351	
STOT RE 1	H372	

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS07



GHS08

**Mot signal**

Danger

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Consignes de sécurité**

**Prévention**

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**Réaction**

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Stockage**

P405 Garder sous clef.

**Evacuation**

P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**2.3. Autres dangers**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

non applicable

---

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

non applicable

**3.2. Mélanges**

**Description**

Les composants ne sont pas librement disponibles dans l'article, mais sont fermement connectés sous la forme d'un alliage.



### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
7440-02-0	231-111-4	nickel	10 - 50	Carc. 2, H351 / STOT RE 1, H372 / Skin Sens. 1, H317
7440-47-3	231-157-5	Chrom	10 - 50	

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

Les mesures de premiers soins concernent les poussières et les fumées (essoufflement et irritation des voies respiratoires, voir section 11).

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Assurer un traitement médical.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Les symptômes suivants peuvent apparaître:

Irritant

toux

vomissements

céphalées

vertiges

fièvre

#### Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

Il est fréquent que les symptômes ne se manifestent qu'après quelques heures.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau



---

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Aucune information disponible.

**5.3. Conseils aux pompiers**  
**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**  
Utiliser un appareil respiratoire autonome.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
**Personnel non formé pour les cas d'urgence**  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

**Équipes d'intervention**  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**  
Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**  
Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Evacuation: voir paragraphe 13  
Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
**Précautions lors de la manipulation**  
Eviter le contact avec la peau.  
Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).  
Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.

**Mesures générales de protection**  
Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols.

**Mesures d'hygiène**  
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.  
Laver immédiatement les vêtements souillés par le produit.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons.  
Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**  
Le produit n'est pas combustible.  
Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air.  
Le produit se décompose violemment et dangereusement lors d'une élévation de la température (soudure)

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**  
**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**  
Aucune mesure particulière nécessaire.



**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Stockage: au sec.

**Stabilité au stockage**

Aucune information disponible.

**Classe de  
stockage (RFA)** 13

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**8.2. Contrôle de l'exposition**

**Protection respiratoire**

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

**Protection des mains**

Choix du matériau des gants en tenant compte des temps de rupture, des taux de perméation et de la dégradation.

gants en néoprène

**Protection des yeux**

lunettes avec protection latérale

**Autres mesures de protection**

vêtement de protection imperméable

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**aspect**

solide

**Couleur**

Aucune information disponible.

**Odeur**

inodore

**Seuil olfactif**

Aucune information disponible.

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non applicable				
<b>Température d'ébullition/plage d'ébullition</b>	non déterminé				
<b>Point de fusion</b>	ca. 1450 °C				
<b>Point d'éclair</b>	non applicable				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non applicable				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non applicable				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>					Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	8 kg/m <sup>3</sup>				
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				
<b>Teneur en solvant</b>	0 %				

**Propriétés comburantes**  
Aucune information disponible.

**Propriétés explosives**  
Le produit n'est pas explosif.

**9.2. Autres informations**  
Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Produkt bis 800 °C stabil.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

alcalies (bases), concentré

Acide, concentré

agent oxydant, fortes

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, lorsqu'il est utilisé comme prévu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Faiblement irritant - marquage non obligatoire.			
<b>Irritation des yeux</b>	Aucune information disponible.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.			
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Aucune information disponible.			

#### Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Mutagène</b>				Aucune information disponible.
<b>Tératogène</b>				Aucune information disponible.
<b>Cancérigène</b>				Susceptible de provoquer le cancer.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)**

Aucune information disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Danger par aspiration**

aucune

**Remarques générales**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

**Effets toxiques sur l'environnement**

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	CL 50 > 100 mg/l (96 h)			
<b>Daphnie</b>	EC > 100 mg/l (48 h)	Daphnia magna		
<b>Algues</b>	ErC50 100 mg/l (72 h)	Selenastrum capricornutum		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

non applicable

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

non applicable

**12.6. Autres effets nocifs**

Aucune information disponible.

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Code déchets	Nom du déchet
15 01 02	emballages en matières plastiques
16 03 03*	déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

**Recommandations relatives au produit**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.



## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	-	-	-
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	-	-	-
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	-	-	-
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	-	-	-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Transport maritime IMDG

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Autres réglementations (UE)

Aucune information disponible.

#### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0 %

(composants organiques volatils)

#### Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau - Auto-classification (RFA)  
 nwg - ne présentent pas de risque de contamination des eaux.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.



---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

Les informations contenues dans ce document concernent uniquement le produit désigné.

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie ...